

Ce tableau nous montre que les provinces d'Ontario et de Québec, plus peuplées que les autres, ont obtenu le plus grand nombre de brevets, mais si l'on considère la relation des brevets à la population, on voit que la Colombie Britannique compte en 1930 la plus grande proportion d'inventeurs, puisqu'elle a obtenu un brevet par 4,740 personnes, tandis que dans les autres provinces ce coefficient s'établit ainsi: Ontario, 6,620; Alberta, 9,300; Manitoba, 9,330; Saskatchewan, 10,890; Québec, 15,030; Nouveau-Brunswick, 26,470; Ile du Prince-Edouard, 28,590; et Nouvelle-Ecosse, 32,580.

21.—Brevets d'invention—Demandes, émissions, cessions, etc., au cours des exercices terminés le 31 mars 1926-1930.

Détails.	1926.	1927.	1928.	1929.	1930.
Brevets d'invention demandés..... nomb.	11,133	11,406	11,845	13,062	14,288
Brevets émis..... "	11,001	10,018	9,518	9,335	10,401
Certificats de renouvellement de brevets..... "	1,761	2,204	319	404	149
Caveats accordés..... "	396	397	370	334	363
Cessions de brevets..... "	5,948	6,409	7,011	8,227	9,505
Honoraires encaissés, net..... \$	455,211	438,690	412,146	434,498	478,327

Ainsi que le tableau 21 l'indique, l'accélération d'activité dans l'invention, si manifeste en 1928-1929, a été encore plus remarquable en l'exercice 1929-1930. Sauf quelques exceptions, cette activité a été générale à tous les domaines.

Dans les industries chimiques et leurs connexes, l'utilisation des dérivés de cellulose dans la fabrication des fils et fibres artificiels et leur traitement pour les produits de fantaisie, la production de la résine synthétique pour divers usages et la fabrication des drogues synthétiques, ainsi que de teintures, ont été l'objet de demandes croissantes de brevets.

L'utilisation grandissante de l'énergie électrique pour fins industrielles et domestiques a eu pour résultat de nombreuses demandes pour appareils de génération, transmission et contrôle. De grandes améliorations ont été effectuées dans les machines cinématographiques sonores, par l'utilisation de cellules photo-électriques, et dans la construction de valves thermioniques pour radio et autres usages le nombre de demandes est toujours croissant. La demande s'est accrue aussi pour les câbles sous-marins pour éliminer la distortion des signaux. Les téléphones automatiques et les appareils de télévision ont été l'objet de demandes nombreuses, particulièrement par les spécialistes attachés à de grandes organisations. Les lampes électriques, à gaz, à vapeur de mercure, pour l'éclairage général, pour publicité et pour emploi dans la production de radiation ultra-violette, ont été grandement perfectionnées; tandis qu'en ce qui concerne le transport, les véhicules de route, de chemin de fer, les aéroplanes, les freins, embrayages, accouplements et propulseurs, les demandes de brevets ont augmenté généralement. Il y a eu une grande activité dans les inventions de machines pour la comptabilité automatique et la compilation de statistiques, les arithmograpes et les caisses enregistreuses.

Droits d'auteur et marques de commerce.—L'enregistrement des droits d'auteur est gouverné par le chap. 32, S.R.C. 1927, et toute demande de protection s'y rapportant doit être adressée au Commissaire des Brevets, Ottawa, Canada.

La loi sur les droits d'auteur de 1921, amendée en 1923 et refondue dans le c. 32, S.R.C., réglemeute par son article 4, la nature, et, par son article 5, la durée d'un droit d'auteur. "Le droit d'auteur existe au Canada..... pour